

09.01.2012 – 08:00 Uhr

FNS: Récompense pour des travaux au carrefour de la chimie et de la biologie



Bern (ots) -

Karl Gademann reçoit le prix Latsis national 2011

Le 12 janvier 2012, Karl Gademann recevra le Prix Latsis national 2011, au Rathaus de Berne. Professeur au département de chimie de l'Université de Bâle, le lauréat se voit récompensé pour ses travaux d'isolation et de synthèse de substances naturelles. Doté de 100'000 francs, le Prix Latsis national est décerné par le Fonds national suisse (FNS), sur mandat de la Fondation Latsis, à des chercheuses et des chercheurs âgés de 40 ans au plus. Il est considéré comme l'une des distinctions scientifiques les plus renommées de Suisse.

Chimiste organique de formation, Karl Gademann a une propension naturelle à l'interdisciplinarité. C'est donc avec une aisance peu commune qu'il passe de la chimie aux sciences des matériaux, de la pharmacologie à la biologie. Puisant son inspiration dans la nature, il s'intéresse aux molécules bioactives, d'origine animale ou végétale, et tente de les comprendre au mieux: quelle est leur structure et comment agissent-elles? Quel est le rôle écologique de ces molécules, pourquoi des organismes les produisent-elles?

Ainsi des algues bleues, qui se protègent de l'appétit des insectes en produisant des substances qui modifient leur comportement. Karl Gademann fait alors le lien avec des maladies dégénératives telles qu'Alzheimer ou Parkinson. Et de fait, les algues bleues contiennent bel et bien une substance qui agit contre un enzyme associé à l'apparition de la maladie d'Alzheimer. Ce genre d'associations permet de fournir des hypothèses novatrices à la médecine, mais le chemin vers un médicament commercialisable est encore long. Karl Gademann s'empresse d'ailleurs de souligner que son domaine reste la recherche fondamentale, génératrice d'idées nouvelles.

Après avoir reçu son doctorat à l'EPF de Zurich en 2000, Karl Gademann a travaillé en tant que post-doc auprès de la firme Givaudan, puis à l'Université de Harvard. De retour à l'EPF de Zurich, il y passe sa thèse d'habilitation en 2006. À 34 ans, il devient professeur assistant à l'EPF de Lausanne, où il fonde le laboratoire de synthèse chimique. Depuis 2010, il occupe le poste de professeur extraordinaire de chimie organique au département de chimie de l'Université de Bâle.

La remise du prix aura lieu le 12 janvier 2012 au Rathaus de Berne (Rathausplatz 2). La cérémonie sera ponctuée par des allocutions des personnalités suivantes: le Prof. Dieter Imboden, président du Conseil national de la recherche du FNS, le Dr. Bernhard Pulver, président du Conseil exécutif du Canton de Berne, le Prof. Justin Thorens, président de la Fondation Latsis, le Prof. Thomas Stocker, ancien lauréat du Prix Latsis national, le Prof. Hans-Ulrich Blaser, président de la division Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur du Conseil national de la recherche du FNS et le Prof. Karl Gademann, lauréat.

Les journalistes sont cordialement invités à venir assister à la remise du prix. Merci de vous annoncer auprès de la division Communication du FNS (com@snf.ch ou tél. 031 308 23 87).

Les prix de la Fondation Latsis La Fondation Latsis a été créée en 1975 à Genève par la famille grecque Latsis. Le Fonds national suisse attribue le Prix Latsis national sur mandat de la fondation. Il existe également quatre autres Prix Latsis universitaires dotés de 25'000 francs chacun (décernés par les Universités de Genève et de Saint-Gall, par l'EPFZ et l'EPFL), ainsi qu'un Prix Latsis européen doté de 100'000 francs. Ce dernier est décerné par l'European Science Foundation.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site Internet du Fonds national suisse. Vous y trouverez également deux portraits photos de Karl Gademann: www.fns.ch > Médias > Communiqués de presse

Contact:

Prof. Karl Gademann
Département de chimie
Université de Bâle
St. Johannis-Ring 19
CH-4056 Basel

Tél.: +41 (0)61 267 11 44
e-mail: karl.gademann@unibas.ch

Medieninhalte



*SNF, Latsis Preis 2011, Karl Gademann, UniBas,
Basel*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100710896> abgerufen werden.